

Infos commune

Aigneville Hocquélus Courcelles

Horaires de la mairie

Lundi - mardi - jeudi
8h15 à 11h45
Vendredi
16h00 à 18h00

Permanence du Maire
Le vendredi de 17h00 à
18h00 sur rendez-vous

Permanence des
Adjointes :
sur rendez-vous

Site internet :
www.aigneville.fr

Nombre d'habitants :
878



Vendredi 27 mai 2016

Habitants d' Aigneville Hocquélus et Courcelles ;
Vous avez tous rendez-vous à Courcelles,
pour la fête des voisins

Dans ce bulletin vous
trouverez de l'info.
sur :

Vie de la commune
Vie Communale et
Associative
Travaux
Cadre de Vie
Sécurité
Finances
Service Périscolaire
Infos pratiques

Le Conseil Municipal vous invite à la commémoration
du centenaire de la bataille de Verdun
ce dimanche 29 mai 2016 au monument aux morts.
Rendez-vous devant la mairie à 9h00

VERDUN
2014-2016
CENTENAIRE
1918

Information en pages 18,19,20 de Monsieur le Maire sur les finances, les subventions accordées aux associations.

Mairie d'Aigneville 31 rue du Presbytère 80210 AIGNEVILLE



03 22 26 29 92 Site internet : www.aigneville.fr

Vie de la Commune

Etat Civil 2016

Décès

Hardy Solange le 3 mars 2016
Haudréchy Lucette le 4 mars 2016
Dubosquelle Maryse le 9 mars 2016

Naissances :

BRIET Mahé né le 11 janvier 2016
DERAMBURE Noah né le 30 mars 2016
DEGUERVILLE Inès née le 07 mai 2016

Information mairie

PLUI Message de la CCVI

La CCVI a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme en ce début d'année 2016 dont la finalisation est programmée en 2019. Cette procédure longue et complexe se décompose de deux grandes phases : une phase étude comprenant l'élaboration du diagnostic, la définition du projet de territoire, l'écriture des principes réglementaires une phase administrative intégrant la consultation des services de l'état et l'enquête publique auprès des habitants du territoire. Cette procédure vise à doter l'intercommunalité d'un document d'urbanisme unique visant à définir les règles d'aménagement et d'urbanisme du territoire s'appliquant aux autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager...), et qui se substituera aux 14 documents d'urbanisme des communes (8 PLU, 4 POS et 2 cartes communales). Ce nouveau document intégrera toutes les nouvelles dispositions relatives à l'aménagement de l'espace issues en outre des lois ALUR et décisions des Grenelles de l'environnement.

PLUI : les comptes-rendus de réunions CCVI / PLUI sont consultables en mairie, et un registre de doléances est à votre disposition.

Rappel

Plui : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Suite à l'obligation du transfert de la compétence du PLU à l'intercommunalité au 27 mars 2017. Nous avons décidé de transférer cette compétence afin d'éviter la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Communal. Nous évitons ainsi cette dépense non subventionnable d'un montant de l'ordre de 30 000€. Les membres du conseil municipal représenteront la commune au sein de la Communauté de Communes.

Opération brioches 2015

La somme collectée pour Aigneville a été de 1122.60 €
Le conseil remercie l'ensemble des donateurs ainsi que les personnes bénévoles ayant participé à cette journée.

Eoliennes du coin Malo

Les travaux pour la mise en place de l'éolienne sur notre commune sont en cours.

Nouveaux agents en CAE et Contrat d'Avenir

Mesdames POIRET Caroline et GANCE Coralie ont été recrutées pour une durée de 12 mois au service « périscolaire, entretien des locaux », sur une base de 20 heures semaine.

Madame SEIGNEUR Emilie ayant un autre projet professionnel a terminé sa mission au sein de notre commune le 30 avril 2016.



Fête des voisins Vendredi 27 mai 2016 à Courcelles

La fête des voisins aura lieu le vendredi 27 mai à Courcelles à partir de 19 h 30. Les habitants d'Aigneville Hocquélus et Courcelles sont invités à apporter leur pique-nique.

La municipalité met à disposition des barnums, des tables et des bancs.
L'association culture et loisirs offre le verre de l'amitié.



Cérémonie du 29 mai

Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun

A partir de 9 h
Rassemblement à la mairie
Cérémonie au Monument
aux Morts
Vin d'honneur au café du
village

SPMA

Vous trouverez dans vos boîtes, la lettre SPMA sur le thème :

Les régiments d'Arthur Guilbert Emile Duval pendant la guerre 14-18

Les lettres déjà parues sont disponibles sur notre site internet.
www.aigneville.fr

Fête de la Commune

Elle aura lieu les 9 , 10 et 11 juillet

Samedi 9 juillet : Attractions foraines

Samedi soir : Repas champêtre

Dimanche 10 juillet : Concert de musique et attractions foraines

Lundi 11 juillet : Attractions foraines et tickets gratuits pour les enfants

Mercredi 13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Jeudi 14 juillet : Pique-nique, jeux, goûter.



Resto du Cœur

Nous remercions les personnes ayant participé à cette collecte.

Pour 2017, la collecte aura lieu hors des vacances scolaires afin de faciliter la remise des dons.

**Vie Communale
et Associative**

Les rendez-vous 2016 avec les Associations



**Journée Somme propre
organisée par l'association
des chasseurs d'Hocquélus**



**Exercice d'évacuation par les pompiers dans les écoles de la
commune**





Pâques sur la place d'Hocquéhus



Les rendez-vous des Associations en 2016

Fête des Ecoles

Dimanche 26 juin
La fête des Ecoles aura lieu
salle François David.

Harmonie Libre d'Aigneville

L'harmonie Libre organise :

- Les 20 et 21 août
Un marché artisanal avec repas
Salle François David.

SPMA

La SPMA organise à la salle François David :

- Le 10 novembre, une conférence sur « Les équidés pendant la guerre 14-18 » Une soirée sera organisée à la salle François David le samedi 19 novembre.
- Le 19 novembre, une soirée rock avec le groupe Rollin' and Tumblin

Les Petits Monstres

Bourse aux jouets le
13 novembre 2016
Salle François David

Téléthon Aigneville

Le Téléthon est prévu
les 26 et 27 novembre 2016
à la Salle François David.

Manifestations Communales 2016

Fête locale et 14 juillet

La fête locale aura lieu
les 9, 10 et 11 juillet.

Le 13 juillet

Mini retraite aux flambeaux
Attractions foraines
Feu d'artifice

Le 14 juillet

Pique-nique
Cérémonie au monument
Jeux et goûter.

Repas des Aînés

Il aura lieu le 6 novembre 2016 salle
François David

Les personnes de 65 ans et plus ainsi
que leurs conjoints sont invités à ce
repas.

Les autres dates vous seront
communiquées ultérieurement

Travaux

Haie rue d'Hocquéhus

- 430 arbustes ont été plantés rue d'Hocquéhus.
- L'Apev de Mons Boubert nous a fourni les plantations.



Travaux de voirie rue de Visse (vers le Cimetière)

Il a été demandé au cabinet V3D de chiffrer des travaux de voirie rue de Visse. Le conseil a choisi la solution gravillonnage pour un montant de 10 968.12 € H.T soit 13 161.74 € TTC. A ajouter à ce coût les frais de maitrise d'œuvre de 6 % . La mission du cabinet d'étude V3D comprend : l'estimation, le conseil, le montage des dossiers de demande de subvention, la rédaction du marché, l'analyse des offres, la préparation de chantier le suivi et la réception.

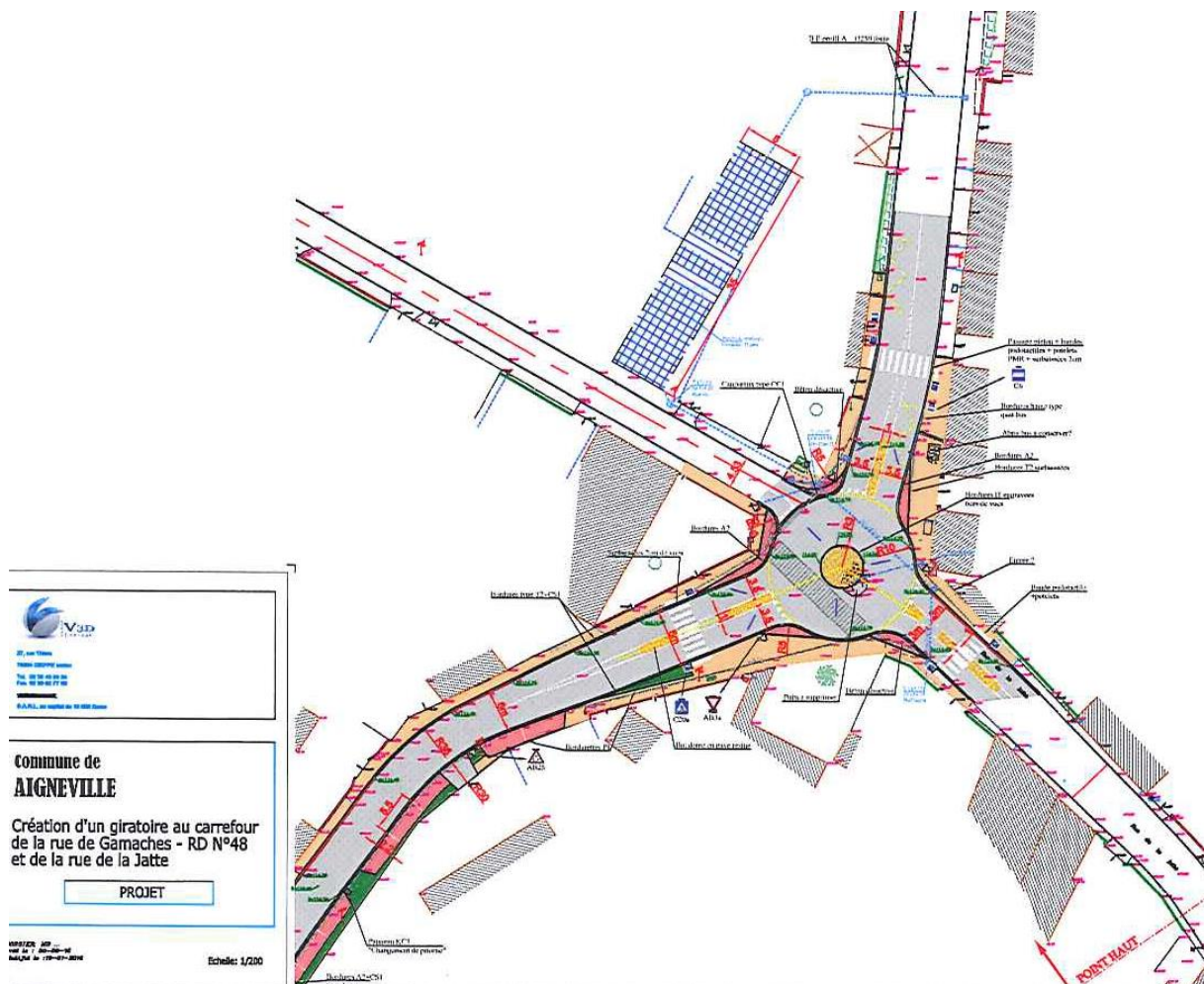
Projet RD 48

Mise en place d'un rond-point (type européen) au croisement de la RD48 et de la rue de la jatte, et gestion des eaux pluviales de l'école d'Hocquelus jusqu'à la sortie côté Gamaches.

A ce jour le projet avance à grands pas. Le financement a été validé en réunion de conseil, et l'étude technique proposée par le cabinet V3D est en cours de validation auprès des services du département.

La date du début des travaux est directement liée à cette validation.

Nous joignons 2 plans du projet en cours.



Fibre Optique

La fibre optique sera installée sur notre commune fin octobre 2016.

La mise en vente des abonnements à la fibre pourra se faire à partir de janvier 2017, délai de trois mois indispensable pour la mise en concurrence des opérateurs.

Une réunion publique sera programmée en janvier 2017 pour informer les habitants de ce nouveau service.

Dossier Adap (Agenda D'Accessibilité Programmé)

Pour être en réglementation avec la loi, le conseil a décidé de faire appel à un cabinet pour la mise en place des Adap de la Commune.

Le coût de cette étude est de 2 211.60 € TTC.

Cette étude permettra de définir des priorités de travaux à réaliser afin de mettre aux normes nos bâtiments communaux pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Cadre de Vie

Chemins d'exploitations

Les employés de la commune suivent leur planning de remise en état des chemins d'exploitations de la commune. Plusieurs dizaines de tonnes de cailloux ont déjà été mis en place.

Espaces verts

Les travaux de printemps sont arrivés, plantations, tontes et entretien des espaces sont réalisés au quotidien.

Ramassage des déchets verts

Les calendriers ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

En cas de besoin, des exemplaires sont disponibles en mairie.

Nous vous remercions par avance de bien respecter les consignes.

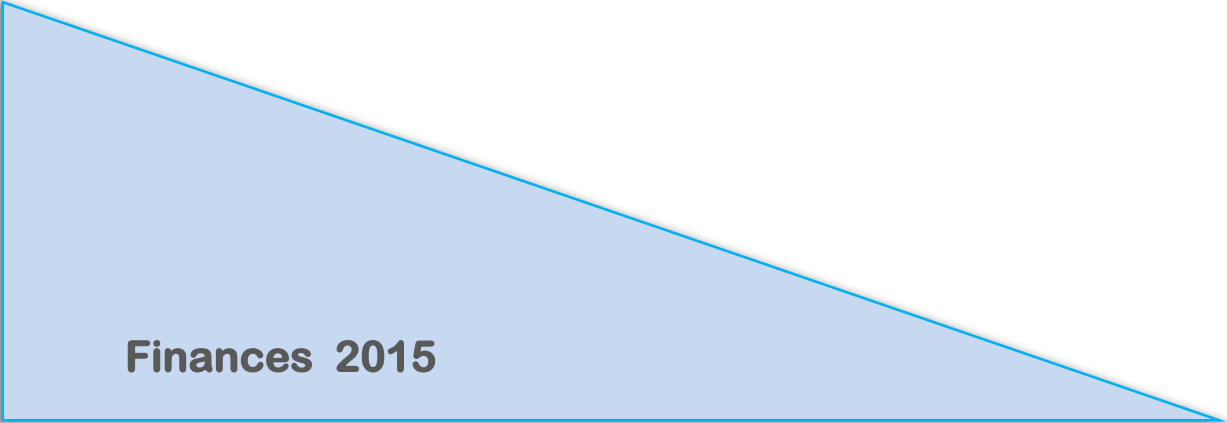
Sécurité

Radars pédagogiques

Conformément à la décision du conseil municipal deux radars pédagogiques ont été installés à Aigneville:

- Un radar rue de Chepy
- Un radar à l'école rue de Fressenneville





Finances 2015

Finances communales

Le compte administratif communal 2015 fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 538 160.58 €

Recettes : 780 643.88 €

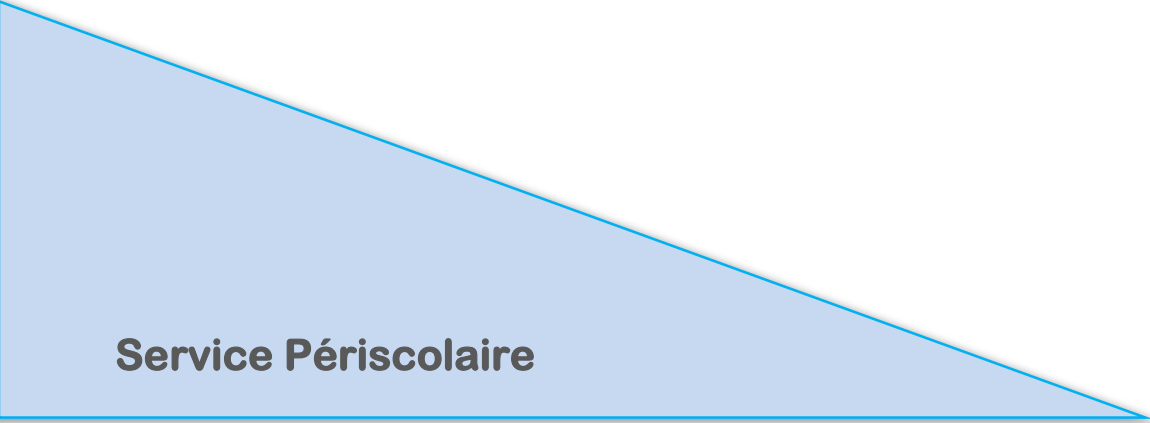
Investissement

Dépenses : 230 537.14 €

Recettes : 178 998.41 €

Excédent de l'année 2015 : 190 944.57 €

En annexe Information compte administratif 2015 , taxes et budget 2016



Service Périscolaire

Service périscolaire

Le service périscolaire fonctionne pendant la période scolaire :

Lundi mardi jeudi et vendredi

de 7 h à 9 h

de 12 h à 13 h 45

de 16 h à 16 h 45 (TAP)

de 16 h 45 à 18 h 30

Le mercredi de 7 h à 9 h

Diverses activités sont proposées pendant le TAP :

Fabrication d'objets pour diverses occasions : Pâques, déguisements pour Mardi Gras.....

Les réalisations pour Noël



Mardi Gras



Séances de coloriage



Atelier créatif





La chasse aux œufs au service périscolaire



Les enfants en périscolaire



La Fête des Mères 2016



Centre de loisirs 2016

Le centre de loisirs se déroulera du 6 au 31 juillet 2016, les tarifs sont les suivants :

Enfant de la commune ou Fréquentant nos écoles	Quotient de : 0 à 630 €	Quotient de : 631 à 800 €	Quotient de 801 € et plus
Tarif mensuel	65€	70€	75€
Tarif semaine 27 Tarif à la semaine (Semaine 28 – 29 et 30)	13 € 21 €	14 € 23 €	15 € 25 €
Enfants extérieurs			
Tarif mensuel	126€	138€	150€
Tarif semaine 27 Tarif à la semaine (semaine 28 – 29 -30)	25 € 42 €	28 € 46 €	30 € 50€

Les pré inscriptions pour le centre de loisirs de cet été seront transmises aux familles prochainement.

Le nombre de places est limité :

Groupe des petits : 16 enfants

Groupe des moyens : 24 enfants

Groupe des grands : 24 enfants :

La direction a été confiée à Monsieur MICHAUD David qui sera assisté par Madame PROTIN Aurélie.

L'équipe d'animation est en cours de recrutement par le Directeur du Centre.



INFORMATION COMPTE ADMINISTRATIF 2015

TAXES ET BUDGET 2016

Mesdames, Messieurs,

Le compte Administratif 2015 (Fonctionnement - Investissements) se solde par un résultat positif de **190 945 €**.

Le budget primitif prévisionnel 2016 de fonctionnement s'équilibre à **810 839 €** et le budget prévisionnel 2016 d'investissements à **540 639 €**.

La commission Finances, a exposé en réunion de conseil, les difficultés budgétaires dues aux baisses cumulées sur 3 années de **27 279 €** des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, ainsi que du désengagement de l'état au niveau des services, tel les permis de construire, les cahiers des charges, appels d'offres suivi des travaux pour la voirie.

Elle a démontré la nécessité de réviser les taux à la hausse.

Après un large échange, le conseil a validé l'augmentation du taux de 2.5%, conformément à la proposition de la commission finances.

Les taux nouveaux taux proposés et validés sont :

→ <u>Le taux de taxe d'habitation</u>	17.02 %	au lieu de 16,60 %
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier bâti</u>	19.31%	au lieu de 18,84 %.
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier non bâti</u>	37.00 %	au lieu de 36,09 %
→ <u>Le taux de la CFE</u>	16.77%	au lieu de 16,36 %

Pour mémoire les taux moyens d'imposition des communes membres de la CCVI sont :

→ <u>Le taux de taxe d'habitation</u>	18.78%
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier bâti</u>	20.13%
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier non bâti</u>	38.67%
→ <u>Le taux de la CFE</u>	17.80%

Ce qui laisse la commune d'Aigneville en dessous des taux d'imposition moyens des communes membres de la CCVI.

Je remercie l'ensemble du conseil d'avoir validé ces propositions.

Rappel de nos principales ressources :

→ Impôts et taxes :	356.428 €
→ Dotation de fonctionnement de l'Etat :	140.687 €
Soit un budget de 497.115 € .	

Rappel de nos principales dépenses :

→ Charges de gestion courantes :	192.600 €
→ Salaires et charges sociales :	238.500 €
→ Autres charges (subventions aux Associations., Indemnités,	

SDIS, etc.) : 68.700 €
 ➔ Remboursement d'emprunts, y compris frais financiers : 59.500 €

Tableau Budget de fonctionnement 2016

Charges de fonctionnement	Montant en €	Recettes de fonctionnement	Montant en €
Charges à caractère général	192.600	Excédent antérieur reporté	190.945
Charges de personnel	238.500	Atténuation de charges du Personnel	38.000
Reversement sur Impôts	28.121	Opérations d'Ordre	38.000
Virement section d'invest.	113.710	Produit des services	19.500
Dotations aux amortissements	20.000		
Autres charges gestion courante	68.700	Impôts et taxes	374.672
Charges financières	14.000	Dotation et participation	125.722
Charges exceptionnelles	135.208	Autres produits de gestion courante	17.000
		Autres produits exceptionnels	7.000
Total charges	810.839	Total produits	810.839

INVESTISSEMENTS 2016

Réalisation de l'étude des sols (sondage) pour bassin à Hocquélus RD 48,
 Réalisation des travaux d'écoulement des eaux à Hocquélus RD 48,
 Achat du terrain jouxtant le Cimetière,
 Achat de tables et chaises pour la classe de l'école maternelle,
 Achat d'un sèche-mains pour la Salle F. David,
 Changement ou installation de panneaux signalétiques, (routiers et autres),
 Achat de 2 bancs pour aménager des aires de repos,
 Réfection du mur de clôture du cimetière, aménager les allées,
 Réfection de l'abri bus rue du Stade,
 Aménagement, des trottoirs et ou des places de stationnement, au Lotissement JP Douay, à Hocquélus, à Courcelles,
 Suppression des trous noirs supplémentaires sur la commune par l'installation de nouveaux candélabres ou d'éclairages sur des mats existants,
 Sécurisation des vitraux de l'église, par la mise en place de grilles et réalisation de petits travaux de taille de pierre.
 Changement des tables et chaises de la salle du conseil,
 Réalisation des travaux ADAP, suivant un planning, sur six ans,
 Réfection les murs de la dépendance de l'école rue de Fressenneville,

Respectueuses Salutations

Le Maire,
 Michel DEQUEVAUVILLER

SUBVENTIONS 2016

C A U E de la SOMME	30
Forains Hétroy Wiliam	50
Ass. Du Vimeu	50
Fondation du patrimoine	50
Aide à domicile en milieu rural de Chepy	80
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
ACPG & CATM (80*2)	160
Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Culture et Loisirs	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260
Sauvegarde du Patrimoine	260
A.H. Les Petits Monstres	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
Forains Pruvauskoot	650
Forains Vain Thierry	505
CCAS	1 000
APEV	250

5 625 €

Informations

Incivilités

Des dégradations ont été constatées sur Hocquéhus et Aigneville début février
La gendarmerie a été informée de ces dégradations.

Don du Sang Collecte 2016

Salle Socio-culturelle de 14 h 30 à 19 h à
Feuquières en Vimeu les :

- Lundi 27 juin
- Lundi 24 octobre

Salle Edith Piaf de 14 h 30 à 19 h à Friville
Escarbotin les :

- Vendredi 26 août
- Lundi 19 décembre

Salle Paul Eluard de 14 h 30 à 18 h 30 à
Gamaches les :

- Jeudi 19 mai
- Mardi 26 juillet
- Jeudi 20 octobre

Site internet de la mairie :

www.aigneville.fr

**Vous retrouverez l'ensemble des
informations de notre commune sur ce site
mis à jour régulièrement (y compris
l'ensemble des procès-verbaux des
réunions de conseil).**

Divagation d'animaux

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer des animaux (chiens) dans la commune.